Ami du Clergé du 30 avril 1931

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour des Communions solennelles. — *A la Messe :* L'Eucharistie dans la vie du chrétien, 241. — *Rénovation des promesses du baptême :* La consécration à Dieu, 244. — *Consécration à la Sainte Vierge :* La dévotion envers Marie, 247.
Panégyrique de sainte Jeanne d'Arc. — La sainte, 250.
Cours de Prônes sur les Sacrements. — IX. Le sacrement de Pénitence : son institution et ses effets, 253.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — V. L'enquête à Orléans, 255.

POUR DES COMMUNIONS SOLENNELLES

A la Messe

L'EUCHARISTIE DANS LA VIE DU CHRÉTIEN

Mes frères,

La Communion solennelle est une protestation contre une des plus grandes erreurs de notre siècle, qui consiste à séparer entièrement la vie qui passe de la vie qui demeure et à ne pas voir le lien qui existe entre le présent et l'avenir, entre le temps et l'éternité. On élève les enfants dans le monde comme s'il n'y avait pas pour nous d'autres intérêts que ceux d'ici-bas.

Sans doute la vie présente est quelque chose ; l'homme n'est point un pur esprit et le corps a ses droits ; mais il ne faut pas oublier que nous sommes avant tout des âmes. Le corps n'est qu'un vêtement qui s'altère, une tente fragile où loge en passant un esprit immortel ; notre organisme s'écroule au souffle du temps et notre âme sur laquelle la mort n'a point d'empire, s'élève du milieu de ses ruines vers la demeure de son éternité. Une mère chrétienne sait bien qu'en lui donnant des enfants, Dieu lui a donné surtout des âmes à former, et qu'il serait injuste de ne s'occuper que des heures fugitives du voyage, sans s'inquiéter de leur immortelle destinée et de la fin suprême où elles iront nécessairement aboutir, au sortir de ce monde.

I

Lors donc qu'une femme chrétienne a donné à son enfant la vie naturelle qui fait l'homme, elle s'empresse de lui procurer la vie surnaturelle qui fait le chrétien. Elle ne peut souffrir qu'il reste longtemps au pouvoir du démon, privé d'un sacrement sans lequel il ne sera jamais digne d'être aimé de Dieu ni d'entrer dans le ciel. Elle veut qu'on le porte à l'église, qu'on fasse venir le prêtre et que l'eau de la fontaine mystique fasse au plus tôt disparaître la tache originelle et produise la grâce qui rendra cette chétive créature l'enfant adoptif de Dieu et le temple du Saint-Esprit.

L'enfant est devenu un être religieux et la vie surnaturelle qu'il vient d'acquérir est un dépôt sacré qui doit être respecté, préservé, cultivé par les soins de la mère. Car si l'Esprit-Saint a pris possession de ce jeune cœur, sa présence et son action, quoique toutes-puissantes, exigent votre concours. Et la tâche de la mère sera maintenant d'attendre le réveil de cette âme endormie, pour offrir à Dieu les premières étincelles qui s'échapperont de ce nouveau foyer d'amour que Dieu vient d'allumer et les premiers éclairs qui jailliront de cette raison naissante ; elle travaillera ensuite à détruire les premières inclinations vicieuses qui se manifestent et développer les heureuses dispositions qui commencent à paraître et qui auront plus tard une influence décisive sur la formation du caractère.

L'enfant grandit. Après avoir cherché par la puissance du regard et de la parole à diriger vers Dieu les premiers sentiments et les premières pensées de cette jeune âme, la mère chrétienne l'aidera, à mesure qu'il avance, à rapporter à Dieu les premiers signes et les premiers accents par lesquels il entre en relation avec le monde extérieur. C'est bien d'apprendre au petit enfant à prononcer le nom de son père et de sa mère : mais il faut avant tout mettre sur ses lèvres celui du Père qui est aux cieux, celui de Jésus le Dieu fait homme et celui de sa douce et très sainte Mère. Car si votre cœur ému tressaille de bonheur au premier mot que votre enfant prononce, comment voulez-vous que Dieu qui aime vos enfants plus que vous, et que Jésus qui s'est fait petit enfant lui-même, n'aiment pas à voir leurs noms bénis sortir de la bouche naïve et pure de l'enfant au berceau ?

Une mère chrétienne les murmure donc doucement à l'oreille de l'enfant qui s'endort, et ce sont encore les premiers qu'elle répète à son réveil. « Seigneur, dit S. Augustin, ma langue prononçait votre nom quand elle se débarrassa des liens qui la tenaient captive ; les lèvres de ma mère me l'avaient répété longtemps avant qu'il fût devenu le désir et l'amour de mon cœur. » De même, elle s'empare du premier développement libre de son activité pour le consacrer à la religion. C'est ainsi que la reine Blanche voulut que le premier mouvement de ses enfants fût de marquer sur eux le signe de la croix ; et prenant leur petite main, elle la conduisait lentement en invoquant à mi-voix les trois Personnes divines.

L'enfant continue à se développer : le moment est venu de lui enseigner la prière. Il n'y a rien de plus utile, rien de plus nécessaire que de lui inspirer de bonne heure l'amour de la prière. L'Evangile y revient sans cesse ; Jésus-Christ en a donné l'exemple. Le Seigneur prête une oreille attentive à cette prière, car cette âme neuve et pure, frappée au dehors par le souffle de la mère et au dedans par celui de l'Esprit-Saint, rend nécessairement un son harmonieux qui réjouit son cœur. Après les préludes et les premiers essais qui doivent se borner à de courtes paroles, pour ne pas dépasser la mesure d'attention possible : « Mon Dieu, je crois en vous ; mon Dieu, j'espère en vous ; mon Dieu, je vous aime et vous adore de tout mon cœur », il faut lui apprendre ces formules invariables où sont contenus

les sentiments et les actes de notre foi : l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des Apôtres.

Un jour enfin, la mère heureuse de pouvoir céder à la pieuse curiosité de son enfant, l'a conduit à l'église, afin de l'accoutumer de bonne heure à remplir un des plus grands devoirs du chrétien. Il existe dans les enfants, en vertu de la grâce du baptême et de la foi infuse qu'ils y ont reçue, une disposition merveilleuse qui les attire vers le lieu saint. C'est la demeure de Jésus qui les aimait, leur imposait les mains et les bénissait pendant sa vie mortelle, et dont le cœur toujours le même est heureux de voir s'approcher de lui les anges de la terre. L'enfant est encore incapable de prier et de suivre la messe ; mais il écoute les chants, il regarde avec le silence de la curiosité et de l'étonnement les cérémonies de l'autel et le prêtre revêtu des ornements sacrés ; et sa mère attentive lui met à la main une image, un livre, un objet bénit, pour qu'il demeure tranquille et ne trouble personne.

Enfin, la mémoire et l'intelligence se sont entr'ouvertes aux premiers rayons de la vérité : le moment est venu de commencer l'instruction religieuse. Celle-ci mérite le premier rang par la dignité de son objet qui est Dieu, l'Etre infiniment parfait qui n'a pas besoin de nos hommages, mais que notre esprit a besoin de connaître, que notre cœur a besoin d'aimer. Elle éclaire l'homme sur son origine, sur sa nature, sur ses devoirs, sur sa chute, sur sa Rédemption et sur la fin éternellement heureuse où Dieu l'appelle ; autant de vérités qu'il est absolument nécessaire de croire pour être sauvé.

Or c'est à la mère qu'il appartient d'instruire ses enfants, selon la mesure de son temps et de ses forces, des premiers éléments de la religion. Elle ne saurait le commencer trop tôt, car il n'est jamais trop tôt de leur parler de ce qui doit éclairer, diriger, consoler toute leur vie, et vous avez pu remarquer souvent que ces jeunes cœurs en qui réside l'Esprit-Saint s'ouvrent bien plus facilement qu'on ne pense aux principes de la foi et aux éléments de la piété qui leur sont proposés.

On trouve des exemples admirables dans la vie des Saints. A cinq ans, sainte Madeleine de Pazzi instruisait les enfants de son âge, et les jours où sa mère avait eu le bonheur de communier, elle venait s'asseoir sur ses genoux et s'appuyait sur sa poitrine, afin, disait-elle, d'être plus près de Jésus. Nous lisons dans la vie de sainte Chantal qu'à l'âge de cinq ans, ayant un jour entendu un seigneur protestant parler devant son père contre la présence réelle de Jésus au Saint-Sacrement, elle s'approcha vivement et fixant sur lui un regard ému : « Monseigneur, lui dit-elle, il faut croire que Jésus-Christ est au St-Sacrement, parce qu'il l'a dit ; quand vous ne le croyez pas, vous le faites menteur. » Et comme avant de sortir, et pour l'apaiser, l'étranger lui offrait quelques présents, Jeanne les reçut dans son petit tablier, et sans y toucher elle alla les jeter au feu en disant : « Voilà, Monseigneur, comment brûleront ceux qui ne croiront pas ce que Notre-Seigneur a dit. »

Enfin, la vie morale a fait son apparition, et dès que les enfants ont une connaissance suffisante du bien et du mal et qu'ils peuvent offenser Dieu, ils doivent s'approcher du tribunal de la Pénitence. Car, quoique leurs fautes ne soient pas ordinairement graves, à cause de la légèreté et de l'ignorance du premier âge, on ne saurait trop tôt leur faire prendre l'habitude, leur faire sentir le besoin, leur inspirer le goût de ce devoir qu'ils auront à remplir toute leur vie, et dont la pratique est si propre à prévenir le mal et à leur donner une impulsion salutaire vers le bien.

Les enfants, à partir du jour où ils se confessent, inaugurent leur existence à part ; ils ont une indépendance et des secrets que vous n'avez pas le droit de savoir ; ils commencent à sortir de vos mains pour passer dans celles de la religion. Sans doute vous savez ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont fait de répréhensible, beaucoup mieux qu'ils ne le savent eux-mêmes ; c'est vous qui leur apprenez à lire dans leur conscience à peine entr'ouverte, qui rappelez à leur souvenir les circonstances où vous savez qu'ils ont manqué, les mettant sur la voie, et leur laissant le mérite et presque la joie de découvrir eux-mêmes ce qu'ils ont à se reprocher. La première fois vous avez tout fait, la deuxième un peu moins, la troisième moins encore, vous retirant peu à peu jusqu'à ce que le sanctuaire de leur âme vous soit entièrement fermé. Le P. Lacordaire avait gardé un profond souvenir de sa première confession : « Ma mère, dit-il, me conduisit auprès du curé de sa paroisse pour mes premiers aveux. Je traversai le sanctuaire, et je trouvai seul dans une vaste et belle sacristie un vieillard à l'air doux et bienveillant. C'était la première fois que je m'approchais du prêtre, je ne l'avais vu jusque-là qu'à l'autel, à travers les nuages de l'encens. J'ignore ce que je lui dis et ce qu'il me dit lui-même ; mais le souvenir de cette entrevue entra dans mon âme et je ne suis jamais rentré dans cette église sans une certaine émotion qu'aucun sanctuaire n'a pu m'inspirer depuis. »

Enfin, toutes ces démarches ne sont qu'une préparation lente et progressive à l'acte le plus important et le plus solennel qui doit couronner l'œuvre de l'éducation religieuse de vos enfants. On leur a fait entrevoir longtemps avant l'âge ce beau jour où il leur serait donné de recevoir leur Créateur, comme le but et la récompense de leurs efforts, et ce souvenir leur sera présent jusqu'à la fin de leur vie, pour les ramener au bien s'ils s'égarent dans les sentiers du vice, et pour les soutenir, s'ils persévèrent, dans le chemin de la vertu.

II

Nous venons de considérer la part qui vous revient dans l'œuvre de la formation religieuse de vos enfants, et la grande place que l'acte solennel qu'ils vont accomplir occupe dans la première partie de leur existence. Il faut maintenant envisager la communion du côté de Dieu, comme la plus haute expression de son amour et le centre de toutes ses œuvres.

Le plus grand malheur en ce monde, la source de

toutes les erreurs et de tous les vices, c'est qu'on n'aime pas Dieu ; et si l'on n'aime pas Dieu, c'est ordinairement parce qu'on ne croit pas en être aimé. Car si l'on était bien convaincu du contraire, nos cœurs sensibles à l'affection s'inclineraient sans effort et par un sentiment qui vient de la nature, vers le Dieu qui nous prévient de son amour.

Or, de cet amour, nous trouvons le plus excellent témoignage en Jésus qui est le don de Dieu par excellence dans l'ordre de la grâce et la source de tous les autres biens. Et S. Thomas résume en quatre mots les différentes formes sous lesquelles le Sauveur s'est donné pour nous : « En naissant il s'est fait notre compagnon, à la Cène notre aliment, sur la croix le prix de notre salut, il se donne au ciel comme récompense. *Se nascens dedit socium, convescens in edulium, se moriens in pretium, se regnans dat in præmium.* »

Dieu est infiniment grand, et ce qu'il nous découvre de sa gloire le rend infiniment digne de nos hommages, mais afin de rassurer les plus timides, il est descendu par sa naissance jusqu'au dernier degré de la pauvreté. Il s'est fait enfant, afin de montrer son amour pour l'enfance ; il a voulu partager les travaux et les souffrances de notre exil, afin que l'homme ne fût pas tenté de l'oublier et de lui reprocher son bonheur ; il a traversé comme nous cette vallée de larmes, afin de connaître nos malheurs par expérience et d'y mieux compatir ; enfin, c'est un homme en tout semblable à nous, comme c'est un Dieu semblable en tout à son Père. Dieu n'était pas aimé, parce qu'il n'était pas assez connu ; c'est pour cela qu'il nous est apparu sensiblement par l'Incarnation, afin, comme le chante l'Eglise, qu'en le connaissant d'une manière visible nous fussions élevés et ravis par ce moyen jusqu'à l'amour des choses invisibles : « *Ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur.* »

L'Incarnation n'était que la première démarche pour établir entre Dieu et nous cette sorte d'égalité que l'amitié suppose. A la dernière Cène, Jésus s'est fait de plus notre aliment. Au moment où les hommes conspiraient pour le chasser de ce monde et lui préparaient une croix, il trouva le moyen d'éterniser sa présence sur la terre, même après qu'il aurait emporté dans le ciel et dérobé aux regards des hommes la forme de serviteur sur laquelle les méchants allaient porter leurs mains.

Sa présence sera d'abord environnée d'un secret impénétrable pour les étrangers ; pendant trois siècles de persécutions, on croira qu'il est absent : il ne sera qu'invisible ; on le croira bien loin et il sera partout, éclairant, fortifiant, consolant son peuple et présidant au départ de ses innombrables légions de martyrs. Et quand sa présence réelle sera enfin connue, annoncée publiquement, les uns ne voudront pas y croire, d'autres profiteront de cette découverte pour le mettre à l'épreuve et le fouler aux pieds, que n'aura-t-il pas à souffrir ? Jésus le sait, mais rien ne l'arrête, il consent à tout, pourvu qu'il puisse nous voir de plus près et n'être pas séparé de nous. Il y a plus : les mères les plus tendres ne nourrissent pas leurs enfants du sang de leurs veines, et on en voit qui contrairement au vœu de la nature ne les nourrissent pas même de leur lait. Jésus nous aime plus qu'une mère ; sa chair est vraiment la nourriture et son sang le breuvage de nos âmes.

C'est l'esprit du véritable amour que de chercher l'union la plus intime. Quand une mère presse ses chers petits enfants contre sa poitrine émue et colle ses lèvres sur leurs fronts si purs, on dirait qu'elle veut confondre leur vie avec la sienne dans une douce étreinte ; mais elle ne le peut pas. Jésus est tout-puissant, il a les bras plus forts, le cœur plus généreux, il est allé jusqu'à la communion, après laquelle il ne peut plus rien nous donner que le ciel.

Mais l'Eucharistie suppose et rappelle la Passion de Jésus, car s'il y est présent, c'est avec son corps « immolé pour nous », réduit à l'état de victime. Ce fut certainement un grand acte de charité que celui qui porta S. Paulin de Nole à se vendre lui-même pour racheter le fils unique d'une pauvre famille, que celui de S. Vincent de Paul qui prit les chaînes d'un forçat afin de le rendre à sa mère ; mais ils ne sont pas morts à la peine comme Jésus, et puis ils étaient de simples mortels, et Jésus est Dieu.

Et il ne faut pas nous contenter de regarder la mort du Sauveur comme le grand mystère de la Rédemption universelle. Nous devons redire en particulier ce que disait le grand Apôtre : « Il m'a aimé et il s'est livré pour *moi.* » Il pensait à chacun de nous ; il y avait dans son cœur un mouvement de charité, dans son corps une plaie, dans ses yeux une larme, au pied de la croix une goutte de sang pour chacun de nous. Si donc les enfants doivent rendre à leurs mères plus de tendresse et de reconnaissance, à proportion des douleurs qu'ils leur ont fait souffrir, Jésus n'a-t-il pas bien mérité notre amour, en se donnant sur la croix comme la victime de notre salut ?

Enfin, l'Eucharistie est le gage de la vie éternelle : *Se regnans dat in præmium.* Les hommes oublient souvent dans les grandeurs et les prospérités ceux qu'ils ont le plus connus et le mieux aimés. Au contraire, Jésus nous appartient dans sa vie glorieuse comme dans sa vie passible et mortelle, et il se montrera plus libéral et plus tendre que jamais dans son royaume. A Bethléem il naquit une seule fois, il mourut une seule fois au Calvaire ; à l'autel il se donne quand nous le voulons, mais enfin le bienfait ne dure pas toujours ; au ciel le bonheur est toujours actuel, toujours présent.

Quel amour suppose cette donation de lui-même sans cesse renouvelée ! Dieu se trouvait souverainement heureux, rien ne manquait à son bonheur ; mais sa bonté a voulu faire des enfants des hommes autant de compagnons de sa félicité. Et pour que le ciel nous fût plus doux et la récompense plus honorable, il a voulu nous imposer un temps d'épreuve et des devoirs à remplir pour les mériter. Au ciel, ce sera la claire vue de Celui que nous possédons sans le voir dans le sacrement de l'autel. Nous verrons Dieu et ses perfections adorables, nous le verrons tel qu'il est, nous connaîtrons sa grandeur, sa bonté, sa puissance. Et en Dieu nous ver-

rons tout ; tous les mystères nous seront dévoilés, tous les problèmes résolus, nous posséderons le secret de toutes les sciences ; toutes les facultés de notre âme se dilateront et seront satisfaites. Nous verrons aussi la nature humaine en Jésus-Christ, mais transfigurée par la gloire de la Divinité et nous contemplerons ce visage qui ravit tous les Saints.

* *

Donnez-vous donc à Celui qui veut se donner à vous dans son éternité. Il se donne déjà tout entier dans cet exil, comme le gage de la pleine possession qu'il nous destine dans le ciel. La mort n'a qu'à venir pour faire le ciel, en déchirant le voile de l'Hostie que nous recevons à l'autel. O Jésus que nous adorons sur la terre caché sous les voiles du sacrement, faites, je vous en conjure, qu'il arrive enfin, le moment heureux que mon âme désire avec ardeur, où il me sera permis de vous contempler à découvert, et où la vue de votre gloire me remplira d'une joie qui ne finira jamais. Ainsi soit-il.

Rénovation des promesses du baptême

LA CONSÉCRATION A DIEU

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?... Vota mea Domino reddam in conspectu populi ejus.

Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblé ?... Je m'acquitterai du vœu que j'ai fait et que je renouvelle en présence de tout son peuple de l'aimer et de le servir. (Ps. cxv, 12-14).

Mes chers enfants,

Ce cantique de reconnaissance qui s'échappait autrefois du cœur du saint roi David, me semble contenir l'expression des sentiments qui vous animent et l'explication de la cérémonie qui vous rassemble. Notre divin Sauveur vient de se donner à vous et maintenant vous allez vous donner à lui par une consécration définitive, afin de pouvoir dire : « Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui. *Dilectus meus mihi et ego illi.* » (Cant., II, 16).

C'est par cette donation et cet amour mutuels que doit s'accomplir le grand mystère de la prédestination des Elus. En effet, la fin dernière de l'homme consiste dans son union intime avec Dieu, au sein d'un bonheur éternel. Or, il faut que cette union qui se consommera dans la vie future, se prépare dans la vie présente par la rencontre et le choix réciproques de l'homme et de Dieu.

Il est évident que pour réaliser cette alliance divine, il faut que Dieu fasse les premiers pas ; il faut que sa bonté l'approche de l'homme et le fasse descendre, en quelque sorte, du trône de sa grandeur infinie : comment en effet la créature eût-elle osé concevoir la possibilité de s'unir à une si haute Majesté ? Ce matin Jésus-Christ a mis le comble à ses bienfaits en se donnant à vous tout entier dans l'Eucharistie ; et maintenant il frappe à la porte de votre cœur, attendant qu'il vous plaise de répondre à son amour et d'achever son œuvre, en vous donnant à lui par un acte de pleine liberté. Voilà, mes enfants, quel est le sens de la cérémonie religieuse que vous allez accomplir, et mon intention est de vous y préparer en vous parlant 1° de l'obligation de vous donner à Dieu, 2° des qualités que doit avoir cette consécration de vous-mêmes à Dieu.

I

Il est juste, tout d'abord, de prendre le Seigneur pour votre partage, et la reconnaissance qu'il est en droit d'attendre de vous ne peut s'acquitter que par le sacrifice total de vos personnes. Car les dons que nous avons reçus de Dieu doivent être la mesure de notre zèle pour l'honorer et le servir. Souvenez-vous donc de toute la suite des miséricordes du Seigneur, et que le souvenir de ses bienfaits ne s'efface jamais de votre cœur.

Vous connaissez l'état malheureux dans lequel votre âme parut en ce monde : nous étions tous par nature, dit l'Apôtre, et par le seul fait de notre naissance, enfants de colère, soumis à l'empire du prince des ténèbres. Le baptême a chassé loin de vous l'esprit du mal, il a semé dans votre âme le germe de toutes les vertus, et vous mettant au nombre des enfants de Dieu, il vous a donné droit à l'héritage céleste.

Ainsi donc Dieu vous a discernés et choisis, au milieu d'une multitude d'âmes infidèles qu'il abandonne et qui demeurent ensevelies dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur. Et si vous cherchez le motif pour lequel il vous a distingués, par cette préférence singulière, non seulement de toutes les nations de la terre qui ne connaissent pas le vrai Dieu, mais encore d'une foule d'incrédules et d'impies qui, dans le sein même de la religion, ne connaissent la vérité que pour la combattre, vous trouverez que c'est une pure bonté. Les hommes, dans la distribution de leurs grâces, prennent en nous le motif de leurs préférences, mais Dieu ne consulte que sa miséricorde ; nous n'y apportons aucun mérite, et nous sommes tous également indignes de ses premiers bienfaits. C'est le secret de son amour qu'il n'est pas permis à la créature de sonder et qui fera éternellement le sujet de nos louanges et de nos actions de grâces.

Et vous sentirez grandir votre reconnaissance pour la faveur que Dieu vous a faite en vous retirant de cette région de ténèbres, pour vous faire entrer dans son Eglise, si vous comparez ce petit nombre d'âmes justes qui vivent selon la foi et qui osent encore se déclarer pour la religion, à la multitude des infidèles et des pécheurs qui se précipitent dans les voies larges de la perdition et de la colère. L'Apôtre les compare à ces rares étoiles qui percent les nuages et qu'on peut compter aisément dans l'obscurité de la nuit : « *Sicut luminaria in mundo* » (Philip., II, 15) ; en sorte qu'ils sont parfois tentés de croire qu'ils se trompent en voyant l'erreur publique et l'exemple commun démentir leur conduite et contredire la secrète évidence de la vérité.

Il est donc juste de répondre au choix que le Seigneur a fait de vous pour que vous fussiez son peuple, par le choix que vous ferez de Dieu pour qu'il soit votre partage et l'objet souverain de votre amour.

Vous comprenez déjà, mes enfants, comment vous

avez contracté, dès le jour de votre baptême, à cause des glorieux privilèges qu'il vous a conférés, l'obligation de servir Dieu. Mais comme vous étiez à ce moment incapables de parler et d'agir par vous-mêmes, vos parrains et vos marraines ont répondu de votre foi devant l'Eglise, en sorte que vous avez appartenu jusqu'à présent au Seigneur par la volonté de vos parents, plutôt que par un choix personnel et par conviction.

Il serait téméraire de blâmer la discipline actuelle de l'Eglise qui veut que l'on confère le baptême aux enfants peu de jours après leur naissance, et il est certain que les parents se rendraient coupables d'une grave négligence s'ils différaient plus longtemps de leur procurer un tel moyen de salut. Cependant cette louable coutume, qui offre de si grands avantages, peut avoir aussi son mauvais côté : l'enfant, ne connaissant pas le prix du trésor dont il est enrichi, ne saurait en témoigner sa reconnaissance à la bonté divine ni prendre par lui-même les engagements qui en sont inséparables.

C'est pour y remédier que l'Eglise nous engage à renouveler souvent les promesses du baptême, principalement au jour de la Communion solennelle, afin que les enfants parvenus à l'âge du discernement et devenus responsables de leurs actes et capables de contracter un engagement sérieux, s'appliquent à reconnaître l'incomparable grandeur du titre de chrétien et s'engagent avec pleine connaissance de cause à remplir jusqu'à la fin de leur vie les devoirs sacrés qu'il impose. Car la grâce du baptême est un dépôt que nous devons garder, un talent que nous devons faire valoir et dont il faudra rendre compte au souverain Juge.

Telle est la raison d'être et l'importance de la cérémonie du renouvellement des vœux du baptême. Elle ne sera pas inutile même pour vous, m. f., qui serez témoins de cet édifiant spectacle : elle réveillera dans vos esprits un souvenir salutaire des obligations que vous avez contractées devant Dieu. Si dans les moments ordinaires de la vie, les chrétiens emportés et dissipés par les affaires et le commerce du monde, vivent dans un profond oubli de ce qu'ils doivent à Dieu, ce saint jour les invite à considérer ce qu'ils ont promis et les fortifie dans la volonté de mieux remplir les devoirs indispensables de la religion.

Pour vous, mes enfants, le moment est venu de vous prononcer et de confirmer votre alliance avec Dieu par un acte qui rendra vos obligations plus rigoureuses. Ce n'est donc pas une vaine cérémonie que vous allez faire en présence de cette imposante assemblée de fidèles et de la multitude innombrable des anges qui environnent le sanctuaire. La donation est un acte par lequel une personne se dépouille librement de la propriété d'une chose qui lui appartient, en faveur d'une autre personne qui l'accepte et qui en prend possession. Vous allez donc vous dépouiller de vous-mêmes et renoncer à votre volonté propre pour la soumettre constamment à la volonté de Dieu. Vous ne vous appartiendrez plus, et vous n'aurez plus le droit de reprendre ce que vous avez donné.

Il est vrai que Dieu possède un souverain domaine sur toutes ses œuvres et que vous lui appartenez doublement, à titre de créatures et de conquête ; mais Dieu ne prétend pas exercer d'une manière absolue, sur une possession si justement acquise, ses droits de Seigneur et de Père, parce que notre service et nos hommages ne sont glorieux pour lui et méritoires pour nous qu'autant qu'ils sont la conséquence d'un engagement libre et volontaire. Dieu nous traite avec un souverain respect ; il laisse intacte en nous la noble prérogative du libre arbitre par laquelle il nous a distingués des êtres sans raison. L'homme peut abuser de sa liberté tant que dure l'épreuve ; il peut déshonorer son nom de chrétien, dissiper l'héritage de la grâce et de la foi, livrer son âme entre les mains de Satan ; mais le caractère de noblesse divine imprimé dans son âme par le baptême est d'une immortalité contre laquelle aucune révolte ne peut rien. Les réprouvés eux-mêmes l'emporteront en enfer sans pouvoir l'effacer.

Considérez donc sérieusement ce que vous allez promettre au Seigneur, si vous ne voulez pas que le baptême devienne un titre de condamnation pour aucun d'entre vous. C'est ce à quoi nous allons vous aider en parlant des qualités sans lesquelles l'offrande de vous-mêmes ne saurait être agréable au Seigneur : elle doit être prompte et sans délai, entière et sans réserve, perpétuelle et sans retour.

II

La *promptitude* est le premier caractère de votre consécration, c'est-à-dire qu'il faut vous donner à Dieu dès le temps de la jeunesse. C'est une maxime du monde que la jeunesse est le temps des plaisirs et qu'il est permis de suivre à cet âge les inclinations de la nature. Il n'est pas rare que des parents que l'amour aveugle et qui font paraître une indulgence excessive pour les écarts de leurs enfants, répondent à ceux qui s'alarment justement de leur conduite : « Il faut que jeunesse se passe. » Mais est-ce que Jésus-Christ n'a pas réprouvé les maximes du monde ? Et la foi et la raison ne disent-elles pas que Dieu est le maître de tous les âges et de tous les moments de notre vie, et que ce serait lui faire injure que d'abandonner aux passions les belles et fécondes années de la jeunesse, pour ne lui garder que les restes impurs d'une vieillesse inutile ?

« Souvenez-vous de votre Créateur, dit l'Esprit-Saint, pendant les jours de votre jeunesse. *Memento Creatoris tui in diebus juventutis tuæ* » (Eccl., XII, 1) « et n'abandonnez pas des années si précieuses au plus cruel de vos ennemis. *Et ne des annos tuos crudeli* » (Prov., V, 9). Il nous avertit par ces paroles que ce n'est pas trop d'une vie aussi courte que la nôtre pour servir Dieu et pour mériter une éternité de bonheur. Dieu s'est toujours montré jaloux des prémices : « Vous séparerez, disait-il à son peuple dans l'ancienne Loi, et vous me réserverez les prémices de vos troupeaux, de vos moissons et surtout de vos familles. *Separabitis primitias Domino.* » (Num., XV, 19). Il veut avoir également celles de notre vie. La première innocence d'un cœur pur a des charmes qui surpasseront toujours la valeur de

la seconde innocence qui se nomme le repentir. Il est vrai que le Seigneur a des miséricordes inépuisables pour tous les crimes et qu'il accueille avec tendresse l'enfant prodigue qui, lassé dans les voies de l'iniquité et de la perdition, revient après de longs égarements se jeter dans ses bras ; mais il réserve la première place et ses plus grandes faveurs pour les enfants pieux qui n'ont jamais quitté le toit paternel.

L'Esprit-Saint nous avertit encore qu'il est bon et salutaire pour l'homme d'avoir porté le joug du Seigneur dès sa jeunesse ; « *Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua.* » (Thren., III, 27). Et il ne faut pas un grand effort pour le comprendre, si l'on considère la prodigieuse influence de l'habitude sur la volonté, soit pour le bien, soit pour le mal. L'habitude est une inclination volontairement et librement acquise par la fréquente répétition des mêmes actes. Que la volonté choisisse plus souvent le bien ou le mal, elle acquiert par là-même plus d'entraînement et de facilité pour le vice, ou plus de force et d'aptitude pour exécuter des actions vertueuses. C'est ainsi que l'habitude se forme, heureuse ou malheureuse, selon la nature de l'influence qui domine la volonté et dont elle consent à se faire l'instrument.

Rien n'est donc plus important, rien n'est plus nécessaire que de se former de bonne heure à des inclinations louables et vertueuses ; car c'est une autre maxime de l'Ecriture que l'homme ne s'écarte pas, dans un âge plus avancé, du chemin qu'il a suivi dans sa jeunesse (Prov., XXII, 6). C'est qu'en effet la puissance de l'habitude pour le mal est terrible. Une habitude invétérée devient une seconde nature : elle enferme la volonté comme dans un cercle de fer et la fixe dans une espèce d'immobilité dont elle ne peut plus sortir. Le monde est plein de ces malheureuses victimes du vice qui forment vainement le projet de briser les chaînes de leurs mauvaises habitudes. Après quelques efforts impuissants, ils ont reconnu qu'il est trop difficile de renoncer aux goûts dépravés qu'on a contractés dès son enfance ; et il est vrai que selon le cours ordinaire des choses, la fin de la vie ressemble à ses commencements : d'où il faut conclure que rien n'est plus avantageux pour l'homme que de s'accoutumer dès sa jeunesse à porter le joug du Seigneur.

Votre sacrifice doit être de plus *entier*, sans partage et sans réserve. Quand l'Eternel proclamait au Sinaï le premier commandement dont il a fait la base et l'abrégé de toute sa Loi : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo,* » il faisait entendre assez clairement qu'il est un Dieu jaloux qui ne souffre point de rival dans notre cœur et qu'on ne peut l'honorer dignement que par un sacrifice universel. L'amour que le chrétien doit à Dieu à qui il est consacré par le baptême, est unique dans son espèce : il ne supporte aucune réserve, parce que Dieu étant infiniment supérieur à tout ce qui existe et rien ne pouvant limiter ses droits, tout amour qui lui serait opposé est un attentat contre la Majesté divine.

C'est d'ailleurs une des maximes les plus incontestables de l'Evangile, que personne ne peut servir deux maîtres : « *Nemo potest duobus dominis servire* » (Math., VI, 24). Voilà ce qu'on ne saurait trop souvent répéter à une foule d'âmes molles et indécises qui ne veulent se donner à Dieu qu'à demi, dont la vie s'écoule dans une alternative continuelle de dissipation et de recueillement. Il n'y a pas d'illusion plus dangereuse que de vouloir se partager entre ce que Dieu commande et ce que le monde exige ; car l'expérience confirme ce que le Sauveur ajoute : qu'il n'est pas dans la nature de notre cœur de se tenir longtemps en équilibre entre deux attachements opposés et qu'il ne tarde pas à donner la préférence à l'un ou à l'autre. Bientôt l'attrait du plaisir l'emporte sur l'impulsion de la grâce, le désir de plaire au monde sur celui d'être aimé de Dieu, le respect humain sur la crainte des jugements de Dieu.

C'est une nécessité de choisir entre Dieu et le monde, le Maître qu'il vous plaira de servir. C'est ce que le prophète Elie disait aux Juifs : « Convenez-vous que le Seigneur est votre souverain Maître et que votre premier devoir est de le servir et de lui plaire ? Si vous hésitez un moment à faire cet aveu, vous n'avez aucune connaissance de Dieu ni de son empire absolu sur vous ; mais si vous convenez qu'il a des droits imprescriptibles sur vos cœurs, jusqu'à quand balancerez-vous entre deux partis opposés par une haine irréconciliable : *Usquequo claudicatis in duas partes ?* Si le Seigneur est votre Dieu, attachez-vous uniquement et invariablement à lui : *Si Dominus est Deus, sequimini eum* (III Reg., XVIII, 22).

Venez donc, mes enfants, choisir entre ces deux Maîtres qui ne cesseront de se disputer l'empire de votre cœur ; mais souvenez-vous que la liberté que promettent et glorifient les pécheurs, n'est qu'un dur esclavage. Au contraire, servir Dieu c'est régner, c'est goûter le bonheur, même ici-bas, dans la joie de l'espérance et la paix d'une conscience pure qui n'a rien à se reprocher, c'est éprouver, de plus en plus à mesure qu'on avance, combien est douce l'obéissance.

Enfin votre sacrifice doit être *perpétuel* et *irrévocable ;* et c'est un principe trop essentiel et trop généralement oublié pour qu'il nous soit permis de le passer sous silence. Il ne s'agit pas seulement de persévérer pendant les premières années de la jeunesse, il faut être fidèle jusqu'à la mort : « *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ.* » (Apoc., II, 10). Il n'y a point en effet dans notre vie de limite où le devoir de servir Dieu puisse cesser de nous obliger ; car Dieu ne sera jamais dépouillé à notre égard de ses titres de Créateur, de souverain Maître et de Juge suprême.

Ensuite, notre divin Sauveur assure qu'il ne servira de rien pour le salut d'avoir bien commencé si l'on ne persévère jusqu'à la fin. « Quiconque, dit-il encore, après avoir mis la main à la charrue regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu » (Luc, IX, 62) ; c'est-à-dire qu'une âme faible qui ne montre que des fleurs et qui ne donne

jamais de fruits, doit s'attendre au sort de l'arbre infortuné de l'Evangile. Au service des princes de la terre, on acquiert après un certain temps de travail le droit de chercher dans le repos la récompense de ses fatigues ; mais dans la milice de Jésus, il n'est jamais permis de se reposer, c'est être déserteur que de cesser un moment de combattre, ce n'est qu'au bout de la carrière que la couronne est remise au vainqueur.

Or, il serait inutile de vous cacher la difficulté de l'entreprise. La persévérance est la vertu qui coûte le plus à notre nature. Il faudrait ignorer la faiblesse et l'inconstance du cœur de l'homme pour ne pas se défier des résolutions les plus sincères et de la volonté la plus ferme. La vie même la plus vertueuse est-elle autre chose qu'un mouvement irrégulier, une succession continuelle de promesses et d'infidélités ? La sagesse que Salomon avait reçue de Dieu faisait l'admiration de toute la terre ; et cependant on sait par quels étranges désordres le plus célèbre des rois déshonora la fin de son règne. Une chute si surprenante nous enseigne que la vertu la plus solide n'est pas à l'abri de ces interruptions et de ces retours déplorables, et que c'est une illusion de compter sur la ferveur sensible qui accompagne presque toujours les commencements d'une vie nouvelle.

On jette les premiers fondements de l'édifice avec une ardeur qui semble ne devoir jamais se ralentir ; on évite les plus légères infidélités tant que le cœur pénétré des grandes vérités de la foi demeure sous l'impression de l'amour divin ; rien ne coûte, rien n'arrête, on vole partout où le devoir appelle. Mais le temps efface bien vite les émotions du plus beau jour de fête, et l'on se trouve en face des séductions inévitables qui se dressent autour de tous ceux qui vivent dans le monde. Ainsi, mes enfants, vous allez entrer dans la période la plus dangereuse des passions ; et le père du mensonge, jaloux de votre bonheur, tentera les derniers efforts pour vous conduire par une pente insensible à votre perte, comme tant d'âmes légères qui se laissent emporter par le torrent des coutumes humaines.

Et voilà ce qui n'arrive que trop souvent : on recule devant l'ennemi, on s'abandonne à la mollesse, on s'expose témérairement au péril, on s'avance jusqu'à ces bornes fatales qui séparent la lumière des ténèbres, on franchit le pas funeste, on tombe de la tiédeur dans le péché mortel. Puis les fautes se multiplient et l'habitude se forme ; le mal fait d'abord des progrès insensibles, ensuite il marche plus rapidement. On est surpris de sa fragilité, on se demande ce que sont devenues ces dispositions de crainte et de modestie qui inspiraient autrefois tant d'horreur pour le vice, on est tout étonné de soi-même. Bientôt cet état paraît moins affreux, et l'on ajoute au malheur des chutes les plus graves le malheur encore plus grand du calme et de la tranquillité dans le crime.

Une fois que l'ennemi a remporté ces premières victoires, il ne garde plus de bornes, et avec une audace toujours croissante, il propose de rejeter les mystères de la foi comme des inventions humaines contraires aux droits de la raison, la morale sévère de l'Evangile comme une règle impraticable que le pécheur peut violer impunément, les sacrements comme une barrière incommode dont il importe de s'affranchir au plus tôt, l'autorité paternelle comme une insupportable tyrannie.

Tels sont les degrés que l'on suit, pour descendre jusqu'aux dernières profondeurs du vice et de l'incrédulité, et par lesquels un si grand nombre de victimes tombent dans l'abîme éternel. A combien de chrétiens infidèles pourrait-on dire avec l'Apôtre : « Autrefois vous marchiez à grands pas dans la voie des commandements divins ; qui vous a donc arrêtés et pourquoi avez-vous manqué de courage pour obéir à la vérité ? » (Gal., V, 7). Combien doivent confesser leur injustice, en empruntant les accents du prophète : « Malheur à nous parce que nous avons péché ! La couronne est tombée de notre tête ! » (Thren., V, 16).

Voilà, mes enfants, ce que vous avez à redouter. Vous ne resterez fidèles qu'à la condition de vivre dans une salutaire défiance de vous-mêmes et dans la crainte du Seigneur qui est le commencement de la sagesse. Vous sentirez bientôt votre religion s'ébranler et votre foi s'obscurcir, si la grâce ne vous soutient contre la violence des attaques que le démon, le monde et la nature livreront à votre cœur. Celui qui se reposerait sur ses propres forces apprendrait bientôt par les chutes les plus graves qu'il s'était appuyé sur un fragile roseau et que son édifice était bâti sur le sable.

Promettez donc à Notre-Seigneur de le prendre pour Maître et soyez résolus à combattre jusqu'à la mort contre les ennemis de sa gloire et de votre salut. Mais pour que vos promesses ne soient pas vaines, souvenez-vous, dans l'ardeur généreuse de votre amour, que le cœur de l'homme est enclin au mal dès la jeunesse, et que la meilleure volonté du monde, sans le secours de la grâce, ne peut tenir ce qu'elle promet. Mettez donc vos résolutions et vos promesses sous la garde de la protection divine, en disant avec le prophète : « Commandez, Seigneur, à votre puissance ; daignez, par la force invincible de votre grâce, affermir en nous le bien que vous avez accompli. *Manda, Deus, virtuti tuæ ; confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.* » (Ps. LXVII, 29). Ainsi soit-il.

Consécration à la Sainte Vierge

LA DÉVOTION ENVERS MARIE

Mes chers enfants,

L'Evangile raconte que les Mages étant arrivés à Bethléem trouvèrent dans une obscure retraite le divin Enfant avec Marie sa mère : *Et intrantes domum invenerunt puerum cum Maria matre ejus.* (Math., II, 11). Cette réflexion est bien naturelle sans doute, car l'enfant est inséparable de sa mère, mais elle nous révèle en même temps les liens mystérieux qui unissent Marie à Jésus d'une manière inséparable. Partout, en effet, cette auguste Vierge nous apparaît accompagnée de son divin Fils Jésus. Dans les révélations de l'ancienne Loi, à côté de la

grande promesse du Messie, se trouve annoncée la Vierge admirable qui doit le donner au monde. Dans les joies de la naissance, dans les fatigues du voyage, sur la terre étrangère, au sein de la famille à Nazareth et jusqu'au milieu des tourments et des horreurs de la mort, partout l'Enfant est à côté de sa sainte Mère.

Le même rapprochement se reproduit et se continue au sein de l'Eglise catholique. A côté du tabernacle qui renferme le corps de Jésus-Christ, elle a soin d'élever l'autel et l'image bénie de cette créature incomparable qui fut son tabernacle vivant. Elle prétend que ces deux amours soient inséparables dans nos cœurs. Et c'est une loi générale dans l'ordre du salut que ces deux qualités de fidèle disciple du Seigneur et d'enfant de Marie ne peuvent exister l'une sans l'autre. Comme la respiration est un signe certain de la vie, la dévotion à Marie est une marque infaillible pour discerner les vrais chrétiens de ceux qui ne le sont pas. Si rien ne les attire, si rien ne les attache à Marie, il est fort à craindre qu'ils n'éprouvent la même indifférence pour Dieu.

Vous comprenez donc bien, mes enfants, comment la cérémonie qui nous rassemble se rattache aux deux autres qui l'ont précédée et combien la fête serait incomplète si, après avoir déposé Jésus dans votre cœur, je ne vous conduisais à l'autel de Marie pour la supplier de venir à son tour en prendre possession et de vouloir bien s'en établir à jamais la souveraine et la maîtresse. Rien ne sera plus consolant pour moi ni plus capable de calmer mes inquiétudes. Car il m'a semblé que devant assurer par tous mes soins votre persévérance et votre salut, je ne pouvais rien faire de plus efficace et de plus sûr que de vous engager de toutes mes forces à vous rendre favorable par une tendre dévotion la céleste Patronne du genre humain que son divin Fils a élevée au comble de la gloire et de la puissance. J'établirai la dévotion à la Sainte Vierge sur deux raisons principales qui sont les plus puissantes sur le cœur de l'homme : l'*intérêt* et le *devoir ;* l'intérêt, à cause des avantages infiniment précieux qui sont attachés au culte de Marie ; le devoir, à cause des droits sacrés et inviolables que notre divine Mère s'est acquis à notre reconnaissance et à notre amour.

I

Comme après avoir accompli sur la terre la mission qu'il avait reçue de son Père céleste, Jésus est allé prendre possession de son royaume autant pour l'avantage de son Eglise que pour l'exaltation de son humanité, nous devons croire que les fidèles serviteurs qui sont entrés en participation de sa gloire, sont autant de pieux intercesseurs qui ne cessent de prier pour leurs frères qui font partie de l'Eglise militante. C'est pourquoi l'Eglise a défini en général que nous pouvons invoquer utilement dans toutes les nécessités de cette vie les esprits bienheureux qui sont devant le trône de Dieu, car ils sont dignes de lui présenter nos prières et ils nous considèrent comme les futurs compagnons de leur gloire ; autant ils sont assurés et tranquilles au sujet de leur bonheur, autant ils sont inquiets de notre sort et ils mettent de zèle à pourvoir à notre salut : « *Quantum de sua felicitate securi,* dit S. Cyprien, *tantum sunt de nostra salute solliciti.* »

Or, cette belle parole que S. Cyprien appliquait en général à tous les Saints, nous l'affirmons en particulier et avec beaucoup plus de raison de celle qui est la reine de tous les anges et de tous les saints, et nous disons que les deux motifs qui nous pressent de l'honorer et de recourir à son intercession sont, d'une part, le pouvoir immense dont elle jouit auprès de Dieu, et de l'autre, la bonté compatissante qui la porte à nous secourir.

En effet, les secours que nous pouvons attendre des Bienheureux sont limités à certaines grâces et proportionnés au degré de leur dignité et de leurs mérites ; mais nous ne pouvons ignorer que la sainteté de Marie surpasse en excellence la somme accumulée de tous les mérites et de toutes les perfections de la nature angélique et de la nature humaine ; elle a reçu, par conséquent, entre tous les élus, une grâce suréminente en vertu de laquelle elle peut intercéder plus utilement pour nous auprès de Dieu.

D'ailleurs, sa qualité incompréhensible de Mère de Dieu l'élève au-dessus de toute comparaison. Tandis que les habitants de la cour céleste se prosternent aux pieds du souverain Juge comme des serviteurs qui n'attendent que de sa pure bonté les grâces qu'ils sollicitent en notre faveur, Marie se tient debout avec une sorte d'empire devant le trône de Dieu, et il est impossible que Jésus lui refuse aucune grâce lorsqu'elle plaide notre cause, parce que ses demandes sont fondées sur le pouvoir sans bornes que la nature lui donne sur le cœur de son divin Fils. En effet, si Marie, lorsqu'elle était sur la terre, pouvait être invoquée, si sa prière pouvait obtenir des miracles de son divin Fils, supposerons-nous que Dieu lui ait retiré son pouvoir en la couronnant dans le ciel ? Ou croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur et tout occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit insensible à nos intérêts et qu'elle n'entende plus les prières de ceux qui l'invoquent ?

Nous sommes persuadés au contraire que rien ne lui manque de ce qui peut affermir notre confiance, maintenant qu'elle est dans le ciel où sa parfaite charité jointe à la plénitude de sa gloire rend son intercession plus puissante et plus fructueuse que jamais à tous les enfants de Dieu. Nous sommes persuadés que sa prérogative la plus noble et la plus chère à son cœur sur le trône où Dieu l'a placée est cette toute-puissance de supplication que les saints Pères lui attribuent, cet empire glorieux et irrésistible qu'elle a sur le cœur de Jésus et qui la met en état de travailler au salut des âmes, de soulager nos misères et de faire couler sur nous des torrents de grâces.

Nous ne saurions donc dans cette vie mortelle trop invoquer Marie, la solliciter, l'intéresser en notre faveur par nos vœux et nos supplications, puisque

nous avons la certitude qu'en nous plaçant sous le patronage d'une Vierge si puissante et si miséricordieuse, notre espérance ne sera point confondue. « Honorons cette auguste Vierge, dit S. Bernard, que son nom soit toujours sur nos lèvres, que son amour règne dans nos cœurs ; car telle est la volonté de Dieu qui a renfermé dans le sein de Marie la plénitude de tous les biens, et qui fait passer tous ceux qu'il nous accorde par les mains charitables de Marie. *Votis omnibus Mariam hanc veneremur, quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam.* »

Comme Jésus-Christ est la source de toutes les grâces, ainsi Marie est le canal bienfaisant chargé de les faire descendre sur nous. En effet, la sagesse divine a résolu que le salut du monde ayant commencé par cette auguste Vierge et par le consentement qu'elle donna au mystère de l'Incarnation qui est le principe universel de la grâce, son concours serait, désormais, inséparable de tous ses desseins dans la suite et la consommation de ce grand ouvrage.

C'est de ce principe incontestable que découle cette doctrine commune à tous les saints : que nul ne peut être sauvé sans l'assistance de Marie, que quiconque est abandonné de Marie périra nécessairement, que Dieu l'ayant établie économe et souveraine dispensatrice de ses trésors, nous n'avons d'espérance ni de grâce ni de salut que par elle. Souvenez-vous de cette parole de S. Anselme : que, comme toute famille solidement et saintement dévouée à cette glorieuse Vierge ne périra point, ainsi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où elle n'est pas honorée.

C'est pourquoi S. Augustin appelle avec raison cette auguste Vierge « l'échelle mystérieuse du salut », puisque c'est par elle seule que les hommes peuvent trouver accès auprès de Dieu et parvenir au bienheureux terme de leur pèlerinage, comme c'est par elle que Jésus est descendu sur la terre. Il dit ailleurs que nous pouvons l'appeler à plus juste titre que la première Eve : « la mère de tous les vivants », à cause de cet admirable et singulier privilège qui lui appartient de procurer la vie de la grâce et de la gloire à ceux qui l'invoquent et de les préserver de la damnation éternelle.

S. Bernard affirme que la dévotion envers Marie est une des marques les plus évidentes de prédestination et qu'elle est nommée pour cette raison : « mère de la sainte espérance, *mater sanctæ spei.* » Qui peut dire avec assurance : Je suis du nombre des élus ? Ah ! voilà le sujet d'une terrible et douloureuse anxiété pour nous sur la terre ; mais une tendre piété envers Marie est le plus ferme soutien de notre espérance. Tous ceux dont les noms sont écrits dans le cœur de Marie sont autorisés de croire qu'ils sont également gravés en lettres d'or dans le livre de la Prédestination.

Il arrive même quelquefois, dit S. Anselme, — parole aussi véritable qu'elle vous paraîtra surprenante, — qu'on obtient plus facilement le salut en invoquant le nom de Marie qu'en recourant à celui de Jésus. En voici la raison qu'il donne aussitôt : c'est que les droits de la justice de Dieu arrêtent souvent les effusions de sa miséricorde, tandis que Marie a reçu exclusivement le domaine de la clémence et même le pouvoir de dispenser, quand elle le juge à propos, des lois ordinaires de la justice. Ainsi Dieu l'a voulu par une disposition pleine d'amour envers sa très sainte Mère, afin d'augmenter sa gloire et d'engager plus fortement les hommes à rechercher la faveur et la protection de celle dont il a fait dépendre leurs intérêts les plus sacrés.

II

Ce serait donc consentir à notre perte et nous priver des plus douces consolations que de négliger un si puissant moyen de salut ; j'ajoute un autre motif qui n'agira pas moins efficacement sur votre cœur : celui du devoir, et je dis qu'en vous consacrant au service de Marie, en promettant de l'honorer et de l'aimer tous les jours de votre vie, vous ne ferez qu'un acte de justice rigoureuse par lequel vous reconnaîtrez ses droits et accomplirez les dernières volontés du Sauveur.

Quand l'Eglise proclame que Marie est la mère de tous les chrétiens, il ne s'agit pas d'une simple maternité de tendresse et de dévouement, mais d'une véritable et très réelle maternité de grâce, puisque nous lui devons la vie surnaturelle, comme nous devons à nos mères la vie de la nature. C'est pourquoi l'Eglise, après vous avoir délivrés de la lèpre du péché dans les eaux du baptême, vous a portés sur l'autel de Marie, pour confesser par ce symbole que vous lui deviez la seconde naissance qui vous avait conféré la grâce de l'adoption divine avec le droit à l'héritage céleste.

Cette vérité nous deviendra plus sensible si nous considérons de quelle manière Marie est devenue la mère de tous les chrétiens. Ce n'est qu'au prix des plus cruelles douleurs, en sacrifiant à l'exemple du Père éternel son Fils unique pour le salut des hommes. Quelle rivalité sanglante, quelle lutte terrible dut s'engager entre ces deux amours qui se disputaient l'empire dans le cœur de cette tendre mère ! Ce que l'un des deux exige, l'autre le repousse : Marie ne peut vouloir le salut des hommes sans vouloir la mort de son Fils, ni vouloir la vie de son Fils sans consentir à la perte des hommes. Instruite des sévères dispositions de la Providence et fortifiée par la grâce, elle accepte que le Fils unique de son amour soit immolé pour les enfants de son adoption. Dans son cœur déchiré, le désir du salut des hommes obtient la préférence sur la vie de son Fils. Debout au pied de la croix, dans l'attitude sublime du prêtre à l'autel : « Qu'il meure, dit-elle, ô mon Dieu, que votre justice soit satisfaite et que l'homme soit sauvé ! »

C'est là qu'elle ressentit, dans une mesure égale à ses incomparables grandeurs, les souffrances qui sont depuis la chute originelle la condition inévitable pour devenir mère, dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature. Or si les dangers que notre mère a courus pour nous introduire en ce monde sont une des raisons principales qui rendent plus sacrés

les devoirs de la piété filiale, n'avons-nous pas mille fois plus sujet d'appliquer aux enfants de Marie ces paroles de l'Esprit-Saint : « *Gemitus matris tuæ ne obliviscaris*. N'oubliez pas les gémissements de votre mère » (Eccli., VII, 29) ?

Ces droits inviolables de l'amour maternel, Jésus les a confirmés, au moment où Marie venait de les acquérir, par l'autorité de sa divine parole, lorsque, voyant à côté de la mère de douleurs le disciple qu'il aimait, il lui confia avant de mourir ce qu'il avait de plus cher en ce monde. « Voilà, dit-il, votre Mère. *Ecce mater tua*. Je vous avais promis de ne pas vous laisser orphelins, et je vous ai déjà dit que mon Père céleste est votre Père ; mais il vous fallait encore une mère. La voilà, cette Mère que je vous donne, à laquelle je vous confie et vous recommande, que je charge de pourvoir à tous vos besoins et qui ne vous fera jamais défaut : *Ecce mater tua !* »

Voilà le précieux héritage qu'il nous laisse par le testament le plus authentique. Rien n'y manque : c'est Jésus lui-même qui le prononce de sa voix expirante, et S. Jean, le plus digne représentant de l'Eglise, l'accepte au nom de tous les fidèles. C'est lui-même, témoin oculaire de cette scène émouvante, qui la raconte dans son Evangile.

Ces paroles solennelles, si elles étaient sorties de la bouche d'un homme, ne seraient peut-être qu'un témoignage impuissant de sa tendre sollicitude pour ses amis ; mais dans la bouche du Fils de Dieu elles devaient infailliblement obtenir leur effet, et Jésus, en les prononçant non du ton de l'homme qui supplie, mais avec l'empire et l'autorité de Dieu qui commande, créa dans le cœur de l'apôtre et dans le cœur de la Mère des sentiments en harmonie avec la charge nouvelle qu'ils venaient de recevoir. C'est ce que l'Evangile a remarqué par ces mots : « *Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.* » A partir de ce jour, le disciple, ou plutôt l'Eglise représentée par S. Jean, regarda Marie comme un trésor qui lui appartenait et ne cessa de la traiter comme sa mère.

Ajoutons que Marie n'a pas cessé de regarder l'Eglise comme sa fille et de remplir auprès d'elle toutes les fonctions du dévouement et de l'amour maternels. Lorsque nous succombons sous le poids de l'épreuve et que nous ne rencontrons autour de nous que des consolations stériles et plus souvent encore le délaissement et le silence de l'oubli, Marie, comme une bonne et très douce Mère, partage nos douleurs et vient adoucir l'amertume de nos larmes. C'est aux pieds de Marie que tant de cœurs affligés et sur le point de succomber au désespoir ont retrouvé la paix et le courage de surmonter tous les revers de la fortune.

Marie exerce encore autour de nous un ministère de défense et de préservation. Nous marchons au milieu d'un monde perfide, où l'innocence est environnée d'ennemis puissants conjurés pour nous perdre. Marie écarte les dangers qui nous menacent et comme c'est elle qui ramène les pécheurs dans les voies de la justice, c'est par elle aussi que les justes persévèrent. La seule invocation de cette Vierge Immaculée, dit S. Germain, est une armure invincible qui protège ses fidèles serviteurs et les met à couvert des attaques du plus cruel de leurs ennemis. Elle ne nous perd jamais de vue, épiant avec une prévoyance maternelle toutes les occasions où nous pouvons avoir un besoin particulier de son assistance.

Enfin, Marie a reçu par excellence le ministère de la réconciliation. Comme l'enfant qui vient d'attirer par sa désobéissance la sévérité du regard paternel, a recours à sa mère qu'il trouve toujours bonne et compatissante, ainsi la douce Vierge qui se glorifie d'être l'avocate et le refuge des pécheurs, s'empresse de relever de sa chute l'âme infidèle et la préserve ainsi des funestes suites du découragement. Qu'il est pénible, l'état d'une âme longtemps vertueuse qu'un moment de vertige a précipitée dans une faute grossière, quand, après l'heure de l'ivresse et de la passion, elle retombe sur elle-même et qu'elle aperçoit la profondeur de sa chute et l'excès de son ingratitude ! Epouvantée par la justice de Dieu, elle n'ose plus regarder le ciel. Veut-elle recourir à Jésus, l'unique Médiateur capable de nous réconcilier avec Dieu ? Elle est encore effrayée par la splendeur de sa divinité ; mais elle sent renaître la confiance lorsqu'elle vient répandre ses larmes au pied de l'autel de Marie en y mêlant cette admirable prière de S. Bernard qui est la ressource des plus grands pécheurs : *Memorare !*

C'est surtout à l'heure de la mort que la glorieuse Vierge se montre secourable à ceux qui l'ont honorée pendant la vie. Elle vient leur adoucir par sa présence le redoutable passage du temps à l'éternité, rassure l'âme tremblante et saisie d'horreur à la vue de ses iniquités, la porte elle-même dans ses mains et la réclame comme son bien, sa possession, son héritage ; et l'on ne saurait douter que Marie étant la mère du Juge qui décidera de notre avenir éternel, elle n'obtienne le salut des âmes dont elle prendra la défense.

* *

« Secourez-nous donc, ô Vierge sainte, dirons-nous avec l'Eglise, et recevez-nous à l'heure de la mort : *Et mortis hora suscipe* ; afin, comme ajoute S. Bernard, que Celui qui n'a été donné au monde que par vous nous reçoive également par votre charitable entremise dans le sein de sa miséricorde : *Ut per te suscipiat nos qui per te datus est nobis.* » Que tout en vous, mes enfants, lui appartienne en vertu de cet engagement sacré par lequel vous jurez solennellement de l'honorer et de lui témoigner les sentiments les plus tendres de la piété filiale. Et elle promet en retour de vous protéger dans tous les périls et de vous bénir comme les enfants les plus chers de sa famille adoptive. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE DE SAINTE JEANNE D'ARC

LA SAINTE

Mes frères,

Lorsque l'illustre historien belge Godefroid Kurth fut appelé à donner son avis sur l'idée de faire

canoniser Jeanne d'Arc, voici en quels termes il répondit au président du tribunal ecclésiastique d'Orléans, Mgr Touchet : « Je ne connais pas l'histoire ; personne ne la connaît ; cependant il y a quarante années que je l'étudie. Eh bien ! je puis vous affirmer que depuis le Christ et la Vierge Marie, je n'ai rencontré, sur ce théâtre où j'ai tant fréquenté, aucun personnage qui soit plus digne de l'honneur des autels que votre Jeanne d'Arc. » Il exprimait ainsi une vérité trop souvent méconnue. On admire en effet volontiers en Jeanne la guerrière au courage intrépide, la libératrice de la patrie ; on néglige systématiquement le plus beau trait de sa physionomie morale : sa sainteté. Afin de nous former une plus juste notion de ses titres à nos louanges, considérons-la aujourd'hui sous ce dernier aspect et voyons comment elle s'est haussée jusqu'à l'idéal de la vertu chrétienne.

I

Notre-Seigneur a condensé en une formule saisissante la règle à suivre pour ceux qui voudraient tendre vers la sainteté : « Si quelqu'un, a-t-il dit, veut être mon disciple, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive. » (Math., XVI, 24). C'est donc dans la mesure où l'on se sera dépouillé de sa volonté propre pour s'attacher à celle de Dieu, où l'on aura, pour lui obéir, sacrifié tous les biens auxquels la nature aspire, que l'on aura réalisé des progrès vers la perfection. Il n'y a pas d'autre moyen pour parvenir au but proposé. Si Jeanne d'Arc est sainte, elle a dû se plier, elle aussi, à cette loi inéluctable.

Toutefois, les exigences divines varient suivant les hommes. Si l'observance des commandements est obligatoire pour tous, une grande diversité s'introduit dans les degrés supérieurs de la vertu. S. Paul compare l'Eglise à un organisme dont les membres n'ont ni la même position, ni le même aspect, ni la même fonction, tout en étant utiles à l'ensemble. Il faut en dire autant de la société des Saints. Semblables aux astres du firmament qui diffèrent par leur éclat, chacun d'eux a une caractéristique qui le distingue des autres. Une éminente charité est, à la vérité, commune à tous, mais les actes par lesquels elle s'est traduite sur terre, sous l'inspiration divine, présentent des divergences accentuées. Tel aura cherché la perfection au désert, dans le silence et la pénitence ; tel autre au milieu des foules qu'il aura évangélisées. Les vierges portent l'auréole de la chasteté, les martyrs celle du sang versé. Chaque vertu a ses héros, et de même qu'il n'y a pas deux personnages qui se soient trouvés dans les mêmes circonstances, de même il n'y a pas deux Saints dont les mérites soient identiques.

Voulons-nous maintenant, m. f., savoir ce qui constitue le trait distinctif de Jeanne d'Arc ? Un simple coup d'œil nous permettra de découvrir que c'est son patriotisme. Elle a été suscitée par Dieu pour montrer au monde que l'amour de la patrie, forme de la piété filiale qui elle-même relève de la vertu de justice, n'est nullement exclusif de l'amour de Dieu et qu'il est, sous la dépendance de celui-ci, l'inspirateur des plus nobles dévouements. Pour le salut de la France, au service de laquelle Dieu l'appelait, Jeanne a dû renoncer à tout, exactement comme les Apôtres avaient tout quitté pour se vouer à l'évangélisation du monde, comme les ascètes pour mener une vie plus parfaite, et l'étendue des sacrifices consentis par elle nous fait mesurer celle de son héroïsme.

Ils commencent dès le jeune âge. Jeanne porte une tendre affection à ses parents et son idéal serait de vivre auprès d'eux en se livrant aux travaux du ménage. Mais voici que l'archange S. Michel lui intime, de la part de Dieu, l'ordre de les quitter. Quel déchirement pour elle ! Comme on comprend bien ses hésitations ! Mais Jésus-Christ a dit : « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » Et quand, le moment du départ venu, la voix céleste se fait plus impérieuse, Jeanne obéit docilement. En quittant sa famille, ses jeunes amies, son pays natal, elle se défend mal contre l'émotion qui la gagne, mais sa résolution est virile : « Quand j'aurais eu cent pères et cent mères, dira-t-elle plus tard, je serais partie. »

En même temps, c'est à la vie tranquille qu'elle doit dire adieu. « Je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne sais ni monter à cheval ni faire la guerre, » répondait-elle aux exhortations de l'ange. Elle prévoyait les fatigues et les privations qu'elle allait endurer, la vie au milieu des camps où seules une vigilance continuelle et une mortification rigoureuse lui obtiendraient le respect de sa virginité. Timide enfant, il lui faudrait se présenter au roi, aux courtisans, être le point de mire de toutes les curiosités, s'imposer aux chefs d'armée, batailler, voir le sang couler, assister aux horreurs des combats... Mais devant ces redoutables perspectives, une force la soutenait : son patriotisme et la certitude qu'il n'y avait de secours qu'en elle. Loin de regarder en arrière, elle désirait donc de toutes ses forces hâter l'heure de son intervention : « Il faut qu'avant la mi-carême je sois en chemin vers le roi, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux », disait-elle au brave Jean de Metz. Et comme le chevalier lui promettait de la conduire, lui demandant quand elle voulait partir : « Maintenant plutôt que demain, répondait-elle, et demain plutôt qu'après-demain. » Songe-t-on assez, en entendant ces paroles ardentes, à tout ce qu'elles supposent d'abnégation ?

II

Ce n'était pourtant rien à côté des épreuves qui l'attendaient. « La France a été perdue par une femme, disait une prophétie, elle sera sauvée par une femme. » C'est par la croix que Jésus-Christ a racheté le monde ; c'est par la croix que Jeanne, à l'exemple du divin Maître, devait sauver la France. Son martyre — martyre volontaire, notons-le bien — commença le jour où elle prit la décision d'accepter sa mission ; il ne se termina que sur le bûcher de Rouen. Entre ces deux extrêmes, ce furent les étapes d'un dur Calvaire. Si quelques heures de triomphe vinrent les illuminer, elles furent bien rares et jamais elles ne furent exemptes d'amertume.

Jeanne eut d'abord à souffrir dans sa réputation.

L'histoire est muette sur les sentiments de ses parents à son égard lorsqu'ils apprirent son départ, mais nous pouvons sans témérité supposer une vive irritation chez son père, qui croyait constater la confirmation de songes troublants. Dans l'entourage, les commentaires et les suppositions malveillantes ne manquèrent pas. On en trouve l'expression sur les lèvres de Robert de Baudricourt parlant à Durand Laxart : « Ta nièce est folle, soufflette-la et renvoie-la à son père. »

Quand on s'est convaincu de l'origine surnaturelle de sa démarche, le soupçon vient qu'elle est peut-être possédée du démon. Le curé de Vaucouleurs l'exorcise, et cette défiance lui est très sensible, après les marques de dévotion qu'elle a données publiquement.

Enfin, devant les docteurs de Poitiers, elle a fourni des preuves estimées concluantes. Dans le camp français on lui prodigue les témoignages d'honneur. Mais les Anglais ne peuvent lui pardonner des succès qui leur arrachent la victoire à l'heure où ils croyaient la tenir. La force leur étant défavorable, ils se vengent par les outrages les plus grossiers et les menaces. Ils la blessent dans sa vertu qu'elle a préservée au prix de tant de précautions ; ils la blessent dans ses révélations qu'ils attribuent à la sorcellerie. A Orléans, où elle essuie ces cruels affronts, Jeanne pleure et ses Voix la consolent. Mais la haine des ennemis est tenace, et quand ils tiendront leur victime ils s'appliqueront à la déshonorer. Ils l'enserreront dans les mailles d'une subtile procédure, ils dénatureront ses dires ; ils feront si bien qu'ils pourront écrire sur la coiffure d'ignominie qu'ils lui mettront à Rouen les motifs de condamnation les plus infamants. Et Jeanne accepte ce calice, parce qu'il contient la rançon de la France.

Il est une douleur plus cuisante encore qui ne lui est pas épargnée. « Si c'était mon ennemi, dit un Psaume, qui avait proféré contre moi des malédictions, je les aurais supportées... mais toi, mon ami ?... » (Ps. LIV, 13). Semblable au Messie prophétisé en ce passage, Jeanne devait connaître l'ingratitude et la trahison de ses amis.

A peine a-t-elle été investie du titre de chef de guerre que les jalousies se donnent libre carrière. A la cour, c'est le tout-puissant ministre La Trémoïlle qui combat son prestige dans l'esprit du roi, pour ne point laisser échapper la réalisation de ses rêves ambitieux. A l'armée, ce sont les capitaines qui acceptent difficilement d'être commandés par une femme. Pendant la marche sur Orléans ils contrarient ses plans ; une fois dans la ville on commande les opérations à son insu. Charles VII ne se met en route pour Reims que comme à regret, et ce n'est qu'en multipliant les prodiges que Jeanne fait triompher ses propositions.

Puis, une fois le couronnement accompli, on en vient presque à considérer sa présence comme une gêne : devant Paris on l'abandonne alors que le succès paraît certain ; sur la Loire on la prive de tout moyen de combattre efficacement. La trahison fait son apparition : une première fois, devant Soissons, on la sépare de ses soldats et on disperse ceux-ci ; bientôt, à Compiègne, une manœuvre qu'il est bien difficile de n'attribuer qu'au manque de talent militaire la fait tomber aux mains des Bourguignons. A cette nouvelle, Regnault de Chartres, archevêque de Reims, écrit à ses diocésains que Jeanne a mérité ce malheureux sort par son entêtement. Et le silence se fait sur elle. Tandis que Jean de Luxembourg la tient captive, prêt à la céder au plus offrant, la cour de France n'entame aucune négociation pour son rachat. On ne lit nulle part qu'un coup de main ait été tenté pour la délivrer. Vendue aux Anglais, elle est dénuée de tout secours humain. Malgré tout elle reste fidèle à son roi dont elle prend la défense devant ses juges, mais quelle tristesse quand, dans son esprit, elle repasse la suite des événements ! Ainsi donc, c'était là le prix de tant de travaux, de tant de sacrifices ! Sa patrie, pour laquelle elle avait tout quitté, l'abandonnait ; l'Eglise, dont elle se disait la fille soumise, la condamnait par l'organe de Pierre Cauchon. Certes une constance surhumaine lui était nécessaire pour se résigner à la volonté de Dieu en cela et ne rien regretter.

Mais il lui faut aller jusqu'au sacrifice suprême. C'est peu de voir sa tâche libératrice interrompue et ses rêves de gloire brisés ; c'est peu d'avoir versé son sang devant les bastilles d'Orléans et de Paris. C'est sa vie qu'elle doit donner, et dans quelles tragiques circonstances ! Elle qui a redouté plus que la mort de tomber aux mains des Anglais, elle doit subir leur joug pendant de longs mois. Bien plus, durant ce temps, les tortures physiques et morales ne cesseront de l'accabler. Enfin elle comprend que seul le trépas lui apportera la délivrance promise par ses Voix. Du moins espère-t-elle que sa dépouille mortelle reposera en terre bénite. Cette consolation lui est refusée : son corps, consumé tout entier par les flammes, ne sera bientôt plus qu'un peu de poussière jetée au vent. « Hélas ! s'écrie-t-elle, quel traitement horrible et cruel on me fait subir ! Ce corps que j'ai gardé contre toute souillure, que j'ai conservé entièrement pur, faut-il qu'aujourd'hui même il soit consumé et réduit en cendres ! Ah ! oui, j'aimerais mieux être décapitée sept fois qu'être ainsi brûlée ! »

Après cette lamentation bien explicable si l'on considère la jeunesse de Jeanne et la faiblesse de son sexe, l'héroïne se ressaisit. Elle offre à Dieu son holocauste. Sur le bûcher où elle monte, toutes ses pensées sont pour le ciel, pour son roi et pour la France. Son attitude arrache des larmes à ses plus farouches ennemis. Quand elle meurt on aperçoit une colombe s'échapper des flammes et s'envoler vers le ciel. C'en est fait ; elle a donné à la France ce qui est, au dire de Notre-Seigneur, le plus grand témoignage d'amour : elle a pour son salut renoncé à tout, même à sa vie.

* *

Les voies de Dieu, m. f., sont insondables et les obstacles que suscitent les hommes à ses desseins sont précisément ce qui sert à les faire aboutir. La mission de Jeanne, interrompue sur terre, allait se continuer dans les cieux, mais dans une sphère plus

haute. On allait voir revivre ses vertus guerrières dans les troupes françaises qui finiraient par chasser définitivement les Anglais du territoire national. Quand, un siècle plus tard, l'Angleterre tomberait dans le schisme, puis dans l'hérésie, notre patrie, affranchie de sa domination, garderait sa foi intacte, en sorte que Jeanne, en la secourant, avait du même coup servi l'Eglise.

La Pucelle, semble-t-il, continue encore du haut du ciel cette double protection en travaillant à l'union de l'Eglise et de la France. N'avons-nous pas vu l'une et l'autre s'associer pour décerner annuellement des honneurs publics à la Sainte et à l'héroïne nationale, comme nous le faisons à pareil jour ? N'avons-nous pas vu notre ambassadeur, absent de la cour de Rome depuis seize années, y reparaître pour la première fois solennellement au jour de sa canonisation ? Tout récemment encore, en des fêtes mémorables célébrées à Orléans, le chef de l'Etat français ne participait-il pas à un office religieux à côté du légat pontifical ? Jeanne, victorieuse par la prière plus que par les armes, Jeanne convertissant son armée avant le combat semble montrer aux Français en sa personne que la fidélité à Dieu et à son Eglise est pour leur patrie la seule source de grandeur : la France sera chrétienne ou elle ne sera pas. Prions-la, m. f., de nous assister et d'intercéder pour nous, afin qu'en nos cœurs brûle toujours plus vivace la double flamme de l'amour de Dieu et de la patrie. Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LES SACREMENTS

IX

LE SACREMENT DE PÉNITENCE : SON INSTITUTION ET SES EFFETS

Mes frères,

Le baptême efface en nous le péché originel et en nous donnant la vie surnaturelle fait de nous les enfants de Dieu. Le sacrement de confirmation affermit en nous cette vie surnaturelle. Toutefois, malgré les dons du St-Esprit qu'il nous confère pour nous aider à la conserver, il nous arrive souvent de la compromettre et même de la perdre par le péché. C'est pourquoi, dans son infinie miséricorde, Notre-Seigneur a institué un sacrement spécial pour nous la rendre. C'est le sacrement de pénitence.

Sacrement bien important, tout aussi nécessaire que le baptême, puisque sans lui les chrétiens tombés dans le péché mortel ne pourraient pas plus se sauver que ne le pourrait l'enfant mort sans baptême. Aussi S. Jérôme affirme-t-il qu'il est l'unique planche de salut qui reste à celui qui après son baptême a eu le malheur d'offenser Dieu mortellement. Il importe donc, dit le *Catéchisme du Concile de Trente*, d'être bien instruit de tout ce qui le regarde, car nous ne recevons le baptême qu'une fois, tandis que le sacrement de pénitence, que de fois n'avons-nous pas besoin de le recevoir et de le bien recevoir, si nous voulons qu'il produise en nous ses salutaires effets ! Ecoutez donc bien tout ce que je vous en dirai et efforcez-vous de le mettre en pratique en chacune de vos confessions.

Aujourd'hui je me bornerai à vous expliquer la définition que le catéchisme nous en donne.

I

C'est un sacrement institué par N.-S. Jésus-Christ pour effacer les péchés commis après le baptême et nous rendre la vie surnaturelle si nous l'avons perdue.

Pourquoi, d'abord, ce nom de sacrement de *pénitence* qui lui est donné ? C'est qu'il exige, comme nous le verrons, de ceux qui le reçoivent qu'ils se repentent de leurs fautes et qu'ils les expient. De tout temps, avant comme après Notre-Seigneur, les pécheurs ont dû, pour en obtenir le pardon, faire pénitence de leurs fautes, c'est-à-dire les regretter, les détester, les expier et prendre la résolution de les éviter à l'avenir. Moyennant ce repentir sincère, Dieu voulait bien, avant la venue de Jésus-Christ, oublier les fautes des coupables, leur rendre son amitié et leurs droits au ciel : « Je ne veux pas la mort du pécheur, affirme-t-il par la bouche du prophète Ezéchiel, mais qu'il se convertisse et qu'il vive » (XXXIII, 11). Il était donc possible de rentrer en grâce avec Dieu par la pénitence.

Mais quand était-elle suffisante ? Laissé à lui-même, le pécheur se demandait avec anxiété si son repentir était assez grand, si son expiation avait assez duré. Dans son incertitude, comme le saint roi David, il tremblait de n'en avoir point fait assez et même après les avoir pleurées pendant de longues années, il continuait de voir ses fautes se dresser devant lui et crier vengeance contre lui : « *Et peccatum meum contra me est semper.* » (Ps. L, 5).

En instituant le sacrement de pénitence, Notre-Seigneur a mis fin à ces craintes. Sans doute il exige toujours du coupable qu'il se repente et qu'il expie : « Si vous ne faites pénitence vous périrez tous, » nous dit-il dans l'Evangile (Luc, XIII, 5). Mais en donnant, comme nous l'allons voir, à ses ministres le pouvoir de dire en son nom aux pénitents : « Je vous absous de vos péchés, allez en paix, vos fautes sont pardonnées, » il a donné du même coup aux pécheurs repentants l'assurance du pardon qu'ils sollicitent.

Vous savez quand et comment Notre-Seigneur institua ce consolant sacrement. Il le promit une première fois à S. Pierre lorsqu'il lui dit : « Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que tu délieras sur la terre sera également délié dans le ciel. » (Math., XVI, 19). Il le promit une seconde fois en répétant ces mêmes paroles à tous les apôtres assemblés. Enfin il l'institua réellement le soir de sa résurrection quand, apparaissant à ses apôtres réunis dans le Cénacle, il leur dit : « Recevez le St-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (Jo., XX, 23). Tous les Pères, dit le Concile de Trente, sont unanimes pour affirmer que par ces paroles si claires le pouvoir de

remettre et de retenir les péchés a été communiqué par Notre-Seigneur à ses apôtres et à leurs légitimes successeurs, afin qu'ils en usent en faveur des fidèles tombés dans le péché depuis leur baptême.

II

Le premier effet du sacrement de pénitence est donc de remettre les péchés commis après le baptême. Les péchés actuels commis avant son baptême par un adulte baptisé tardivement sont effacés, vous le savez, par le baptême qu'il reçoit.

Le sacrement de pénitence remet tous les péchés *sans exception,* si énormes qu'ils soient. Quand Notre-Seigneur promit à ses apôtres le pouvoir d'absoudre, il ne distingua pas entre péchés graves et péchés légers ; il dit d'une manière absolue : « *Tout* ce que vous délierez sera délié. » Il n'a pas davantage distingué lorsqu'il leur conféra ce pouvoir. Il leur dit d'une façon générale : « Les péchés seront remis, » les grands crimes comme les fautes véniels, par conséquent. Notre-Seigneur ne fait aucune réserve et ne formule aucune exception.

Quelle générosité de la part de Notre-Seigneur et comme ils ont tort, ceux qui n'osent se confesser sous prétexte que leurs fautes sont trop graves ou trop nombreuses ! Comme ils offensent Dieu, ceux qui doutent de son pardon malgré l'absolution que le prêtre leur a donnée ! « S'imaginer, dit Tertullien, qu'on ne peut obtenir par un sincère repentir le pardon de ses péchés parce qu'ils sont trop graves ou trop nombreux, c'est commettre une faute plus grave que toutes celles qu'on peut avoir sur la conscience. La miséricorde de Dieu est infiniment plus grande que toutes ces fautes et celles-ci n'égaleront jamais l'expiation que Notre-Seigneur en a fournie. »

Le sacrement de pénitence remet les péchés *sans délai.* Dès que le prêtre a prononcé la formule de l'absolution, le pardon est accordé. En venant s'agenouiller aux pieds du prêtre, le pécheur était peut-être marqué du signe de la réprobation ; qu'un accident subit tranchât le fil de sa vie et il tombait en enfer ; mais lorsqu'il sort du confessionnal, c'en est fait : l'enfer est fermé sous ses pas et le ciel ouvert à nouveau au-dessus de lui.

Le sacrement de pénitence remet les péchés *sans fin.* A S. Pierre qui demande à Notre-Seigneur combien de fois il faudra pardonner, s'imaginant être très généreux en proposant de le faire sept fois, « ce n'est pas sept fois qu'il faudra pardonner, lui répond le Sauveur, mais soixante-dix fois sept fois » (Math., XVIII, 22), signifiant par là qu'il faudra pardonner au pécheur autant de fois que, contrit et repentant, il viendra implorer la remise de ses fautes.

Enfin le sacrement de pénitence remet les péchés *sans retour,* c'est-à-dire qu'une fois effacés ils le sont à tout jamais. « Si le pécheur fait pénitence, dit le Seigneur, je ne me souviendrai plus jamais de ses iniquités. » (Ezech., XVIII, 21). Ce pécheur pourra commettre d'autres fautes mortelles et être damné à cause d'elles, il ne le sera pas pour celles que le sacrement de pénitence aura effacées, elles ne contribueront en rien à son supplice et n'augmenteront d'aucune façon ses tourments.

Le sacrement de pénitence ne fait pas que remettre les péchés ; il remet du même coup la peine éternelle que ses fautes graves avaient pu mériter au pécheur. En lui accordant son pardon, Notre-Seigneur rend en effet son amitié à celui qui l'avait offensé. « Or, dit S. Paul, il n'y a pas de condamnation à craindre pour ceux qui sont les amis de Jésus-Christ. » (Rom., VIII, 1). A ce pécheur Dieu ouvre tout grands ses bras comme le père du prodigue à son malheureux fils repentant, et comme lui il redit dans son bonheur : « Mon fils était perdu et le voilà retrouvé, il était mort et voilà qu'il revit. » (Luc, XV, 24).

III

Le sacrement de pénitence rend en effet la vie surnaturelle au pécheur s'il l'a perdue. Je dis : « s'il l'a perdue, » car il peut se faire qu'il n'ait à confesser que des fautes légères lui ayant laissé la vie de la grâce. Dans ce cas le sacrement de pénitence augmente en lui la vie surnaturelle comme le font les sacrements des vivants. En effaçant les péchés mortels, il rend en même temps l'innocence et cette merveilleuse beauté que Dieu apporte aux âmes en les sanctifiant par son contact, en les illuminant par sa présence : « Lorsque l'impie, dit Ezéchiel, se sera détourné de l'impiété où il avait vécu, il rendra ainsi la vie à son âme. »

Le sacrement de pénitence ne rend pas seulement la vie surnaturelle au pécheur ; il lui rend également ses mérites perdus. Quand nous commettons une faute grave, nous perdons nos droits au ciel et devenons passibles de l'enfer. Si nous avons le malheur de mourir dans cet état, de quoi nous serviront toutes les bonnes œuvres, toutes les prières, toutes les actions saintes que nous avons pu faire pendant notre vie ? Nous n'en recevrons jamais la récompense. Mais venons-nous à nous confesser de cette faute grave, aussitôt le mérite de toutes ces actions saintes nous est rendu et si nous avons le bonheur de mourir dans l'amitié de Dieu nous en recevrons la récompense en Paradis. « Voyez, dit S. Ambroise, combien le Seigneur est bon, combien il est miséricordieux : non seulement il vous pardonne vos fautes, mais il vous rend ce qu'elles vous avaient enlevé. »

Quel admirable sacrement, m. f., que la pénitence ! Au lieu de nous en approcher avec appréhension et répugnance, combien nous devrions être reconnaissants à Notre-Seigneur de l'avoir institué ! Qui d'entre nous pourrait espérer son salut sans lui ? Toutefois, pour que ce sacrement produise en nous les heureux effets que je viens d'énumérer, il faut le bien recevoir. Et pour le bien recevoir, il faut quatre conditions : l'examen de conscience, la contrition, la confession et la satisfaction. Ces différentes dispositions feront l'objet de nos prochaines instructions.

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

V

L'ENQUÊTE A ORLÉANS

Les délégués pontificaux avaient décidé à Paris, le 17 novembre, que le procès de réhabilitation s'instruirait à Rouen même. Les débats commencent vers le 12 décembre et sont interrompus par l'enquête de Domremy. On arrête alors que les audiences reprendront le 16 février 1456 par la citation des contumaces.

I

Ces deux mois furent consacrés par les juges à entendre, à Paris, le 10 janvier, les dépositions de Jean Tiphaine et de Guillaume de la Chambre, les deux médecins qui furent appelés pour soigner Jeanne dans son cachot.

Jean Tiphaine, maître en médecine, était devenu chanoine de Rouen.

Il dépose qu'il fut mandé de Paris pour assister au procès et qu'il ne se rendit à Rouen que sur un second mandement. Il y vint pour ne pas encourir l'indignation des Anglais. Il assista à quelques séances : « Jeanne répondait avec beaucoup de sagacité et de sagesse, et beaucoup de hardiesse ». Jacques de Touraine lui demanda « si elle avait été en un lieu où des Anglais eussent été tués ». Elle répondit : « Oui certes ! Pourquoi ne quittaient-ils pas la France et ne rentraient-ils pas dans leur pays ? » Sur quoi un grand seigneur anglais, se tournant vers lui, s'écria : « En vérité, voilà une bonne femme ! Que n'est-elle Anglaise ! »

Il la vit en prison, elle avait des fers aux jambes. C'est lui qui rapporte l'incident de la carpe envoyée à la Pucelle par Cauchon et les grossièretés de d'Estivet.

Guillaume de la Chambre, également maître en médecine, fut mandé à Rouen pour le procès : « Jeanne, dit-il, était une jeune fille bonne. J'ai entendu maître Pierre Maurice dire qu'il avait reçu sa confession et qu'il n'en avait jamais entendu de telle, ni d'un docteur, ni de qui que ce fût ; et que, vu sa confession, il croyait que, devant Dieu, sa vie était celle d'une âme juste et sainte. » Guillaume ne signa que contraint par l'évêque de Beauvais. Elle avait son intégrité virginale. Warwick voulait qu'elle ne mourût que par la voie de la justice et des flammes, parce que le roi l'avait achetée cher. Elle fut soignée et immédiatement guérie : « Je lui ai entendu dire qu'elle se soumettait à Notre-Seigneur le Pape. » Il a vu Jeanne lire « une petite formule de six ou sept lignes », pour son abjuration. Elle la lut parce que Guillaume Erard lui promit qu'elle serait délivrée de prison.

Le 14 et le 15 janvier, on entendit les dépositions de Jean de Mailly et de Thomas de Courcelles.

Jean de Mailly avait obtenu le siège de Noyon par la faveur de Bedford. Il était dévoué aux Anglais, aussi dans sa déposition signale-t-on des embarras et des réticences. Son témoignage n'en est que plus précieux. Il déclare que Jeanne « ne paraissait pas faire grand cas de son abjuration et n'en tenait pas compte. Ce qu'elle fit dans cette circonstance, elle ne le fit que vaincue par les prières des assistants.

« Elle disait que, quoi qu'il fallût penser de ses œuvres, en bien ou en mal, le roi ne l'avait aucunement engagée à les faire. »

Il était présent à la prédication de Guillaume Erard. Mais il se retira ensuite. « Je ne voulus pas la voir brûler. Je vis plusieurs des assistants en larmes [1]. »

Thomas de Courcelles avait été le bras droit de Cauchon. Il fut l'un des trois qui demandèrent pour Jeanne la torture. Sa mémoire est d'une infidélité voulue. Ainsi il affirme « qu'il n'a jamais opiné qu'une peine quelconque dût être infligée à Jeanne ! » Il a vu Jean Lohier qui lui a dit : « On ne doit pas procéder contre l'accusée, en matière de foi, sans qu'une enquête ait auparavant établi son mauvais renom en ce point.

« Le sentiment et le vif désir de beaucoup des assistants auraient été qu'elle fût remise entre les mains de l'Eglise et dans les prisons ecclésiastiques. Je ne me souviens pas qu'on en ait parlé dans les délibérations. »

Ses réponses manquent absolument de netteté. Il ne se souvient pas, il lui semble... Nicolas Loyseleur lui a confié qu'il a entretenu Jeanne, sous déguisement : « J'ignore ce qu'il lui disait. Je crois qu'il l'a entendue en confession. » « L'embarras qui règne dans ses réponses est digne de pitié, dit Quicherat. Toute son étude est de donner à entendre qu'il a pris peu de part au procès ; mais cela n'est pas admissible. » Toutefois il ne dit pas un mot offensant pour Jeanne : « Je suis persuadé qu'on a constaté qu'elle était vierge. Si l'on avait constaté le contraire, le procès ne l'eût pas passé sous silence [2]. »

Les séances sont reprises le 16 février. La famille d'Arc avait fait rédiger cent-une allégations contre le procès de Rouen. Le promoteur de Beauvais, Réginald Bredouille, et les autres comparants refusent de les examiner et déclarent se désintéresser de ce procès. Les cent-un articles demeurent donc acquis au débat, et l'on décide qu'ils serviront de base aux enquêtes qu'on va faire à Orléans et à Paris.

La prochaine réunion aura lieu à Rouen le 7 avril.

II

Jean Juvénal des Ursins se rend aussitôt à Orléans, et l'audition des témoins commence le 22 février. Jean, comte de Dunois, est entendu le premier. — « Je crois, dit-il, que Jeanne a été envoyée par Dieu, et que ses exploits guerriers sont un effet de l'inspiration divine plutôt que de son génie naturel. »

Il le prouve par la levée merveilleuse du siège d'Orléans, les Anglais aussitôt démoralisés n'osant plus sortir de leurs bastilles, sa blessure rapidement guérie, les villes de la Loire qui se rendent sans presque combattre, le sacre à Reims, sa grande

[1] Ayroles, v. 100.
[2] Ayroles, v, 91.